

Date de rédaction : Octobre 2018

Date de la dernière mise à jour :

PROFIL DE POSTE

I- DESCRIPTION DU POSTE

INTITULE DU POSTE	Agent d'entretien, d'accueil et de régie. Appariteur.
Grade	Agent Technique
Nom de l'agent	

II- RESPONSABLE HIERARCHIQUE ET RELATIONS FONCTIONNELLES

Responsable hiérarchique	Responsable de l'équipement
Relations fonctionnelles internes	Responsable et personnel de la piscine, service des sports et services techniques
Relations fonctionnelles externes	Enseignants de l'éducation nationale, agents de sécurité et entreprises prestataires
Encadrement oui ☐ non ☒	Si oui nombre d'agents encadrés :

III- DESCRIPTION DES MISSIONS

Missions principales:

**Entretiens des locaux, Accueil des usagers et Régie
Appariteur du service des sports.**

Tâches :

Accueil des usagers :

- Renseigner, orienter et mettre à disposition les paniers de stockage
- Surveiller le public
- Faire appliquer le règlement intérieur
- Faire respecter les horaires des usagers
- Repérer les comportements à risque et réguler les troubles divers
- Rendre compte des situations au Responsable
- Missions de gardiennage

Entretien des locaux :

- Effectuer le nettoyage, la désinfection et l'entretien des locaux (accueil, vestiaires, douches, sanitaires, espace sauna, bureau, locaux MNS et ponctuellement participer au nettoyage des plages du bassin si l'organisation du service le nécessite)
- Gérer le matériel et les produits d'entretiens mis à disposition

Régie :

- Encaissement
- Tenue de la caisse
- Rendre compte au régisseur principal

Appariteur :

- Collecter et distribuer le courrier interne aux seins des services
- Assurer l'acheminement des différentes régies en lien avec les régisseurs titulaires
- Assurer la gestion et le suivi des demandes exceptionnelles et/ou urgentes de la direction des sports

Contraintes du poste

- Capacité d'organisation et de planification
- Sens du travail en équipe
- Respect des règles d'utilisation du matériel et des produits spécifiques à l'entretien
- Risques liés à la toxicité des produits
- Port des EPI et respect des consignes de sécurité
- Gestion et posture à la manutention
- Notion de sécurité et de risque pour le public
- Responsabilité pécuniaire
- Etre titulaire du permis de conduire

Durée hebdomadaire

35 heures ☐ 37 heures ☒ 39 heures ☐

Horaires de travail

- Planning fixe (peut varier en fonction des nécessités de service)
- Organisation sur une plage horaire allant de 7h00 à 21h00
- Travail un week-end sur trois
- Travail en soirée
- Planning spécifique pendant les vacances scolaires et en fonction des demandes de congés
- Congés à poser en priorité sur les vacances scolaires

*Nom et signature du supérieur
hiérarchique direct :*

*Nom et signature
du directeur :*

*Nom et signature du
titulaire du poste*